



ARNAQUE AUX ANIMAUX

Votre compagnon restera virtuel

Une petite boule de poils qui vous attendrit d'un seul regard, cela vous fait rêver ? Alors prenez le temps de faire connaissance physiquement avec votre futur compagnon à quatre pattes. Sur Internet, certains escrocs élaborent de faux sites ou postent de fausses annonces pour de jeunes animaux de race, avec pour seul dessein de vous soutirer de l'argent. Pour une adoption au poil, voici nos conseils.

Mode opératoire



Fausse annonce

Vous êtes attendri(e) par un animal à donner ou à petit prix sur Internet et prenez contact avec le vendeur.

Ce dernier se trouve à l'étranger et souhaite vous envoyer l'animal par le biais d'une société de transport.

Il s'assure que vous êtes apte à accueillir son animal chéri.



Avance de frais

La société de transport vous contacte et vous demande de payer des frais supplémentaires pour diverses raisons (cage non adapté, frais de douane, vaccination, etc.) :

- Par virement à l'étranger
- Par l'achat de cartes cadeaux, cartes prépayées, Paysafecard, recharge PCS, etc. puis transmission des codes PIN.



Paiements

Après avoir déboursé bien plus que pour une adoption en Suisse, vous ne verrez jamais le pelage de cette adorable boule de poils car elle n'existe pas !

Comment se prémunir

- Privilégiez l'adoption dans un refuge ou un élevage suisse et surtout une rencontre physique avec l'animal et son propriétaire.
- Aucune entreprise légitime ne vous demandera de payer des frais en achetant des cartes cadeaux (Google play, Neosurf, Itunes, etc.), Paysafecards ou recharges PCS.
- Demandez le numéro d'identification de l'animal et contrôlez-le auprès de :
 - Pour la France : contactez l'I-CAD qui pourra vérifier les informations : +33 (0)9 77 40 30 77
 - Pour la Suisse : vétérinaire.
- Ne transmettez jamais de documents d'identité ou personnels par email ou autres supports numériques. Votre identité risquerait d'être usurpée.

Vous êtes victime

- Si vous avez effectué un virement bancaire, contactez immédiatement votre banque pour faire un rappel des fonds.
- Signalez le profil suspect sur la plateforme de petites annonces ou le réseau social.
- Déposez une plainte pénale : munissez-vous de toutes les pièces utiles (conversations avec l'auteur, profil suspect, annonce, preuve de paiement, etc.).